



26 mai 2022

Les infos de SUD !

L'esprit satirique de SUD n'a d'égal que sa volonté à être informatif et constructif. Démonstrons-le une fois encore.

Cooptation : Mise en place au niveau du Groupe il y a deux ans, la Direction explique que la cooptation est une aide précieuse pour le recrutement. « **Les recrutements sont alors plus qualitatifs et plus rapides** ». Ça prêche à sourire ? La suite est tout aussi truculente : **1 à 2 cooptations par an sur le site de La Hague**.

Devant ce succès qui s'annonçait, SUD avait proposé aussitôt d'élargir la cooptation aux postes en CDD et pour les CQP au lieu de la réserver uniquement pour les postes directement CDI. Deux années et plusieurs relances ont passé, la Direction annonce qu'elle fait évoluer le dispositif de cooptation en acceptant la proposition de SUD.

Le dispositif est désormais ouvert pour les postes en CDD et pour les CQP si le contrat est transformé en CDI : la prime de cooptation sera versée lors du passage en CDI (après la période d'essai). La prime de cooptation passe à 800 €.

Pour rappel : le cooptant transmet le formulaire de cooptation avec la référence du poste que la personne cooptée joint obligatoirement à sa candidature (il n'y pas de cooptation possible postérieure à la réception de la candidature).

[Le formulaire de cooptation est disponible sur ce lien.](#)

Démissions : Fin avril, 11 démissions ont été actées. Plusieurs démissions ont eu lieu en mai (*chiffre à venir*) et d'autres ont été déposées. **#Attractivité**

Rémunération 2021 - La Hague : La BDESE (Base de Données Économiques, Sociales et Environnementales) a été mise à jour pour l'année 2021. Elle donne par exemple pour chaque échelon/niveau : l'effectif, l'âge moyen, le salaire de base mini/moyen/médian/maxi pour les hommes et les femmes. **N'hésitez pas à nous contacter.**

La BDESE donne aussi le rapport entre la moyenne des rémunérations des 10% des salariés touchant les rémunérations les plus élevées et celles correspondant aux 10% des salariés touchant les rémunérations les moins élevées :

2018	2019	2020	2021
2,81	2,96	3,32	6,32

Ce tableau démontre que l'écart **s'aggrave** chaque année entre les bas et les hauts salaires. Depuis janvier 2021, les salariés du siège sont rattachés à l'établissement de la Hague, **mais cela ne peut pas suffire à expliquer une telle hausse !**

PER CARDIF : SUD rappelle que tous les salariés passés du niveau 3.3 au niveau 4.1 peuvent profiter du PER CARDIF permettant un abondement à 100% dans la limite de 450 €. [Les documents liés au PER sont disponibles sur ce lien.](#)

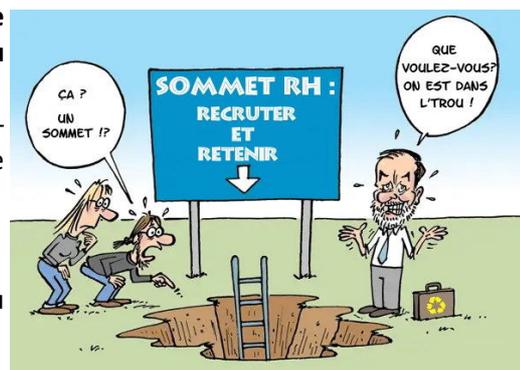
Transparence SUD : 5 élus SUD ont touché une augmentation individuelle en mai 2022 de 0,56% au titre de leur activité syndicale. Chaque représentant SUD doit présenter son évolution salariale aux salariés en faisant la demande.

Nous défendons un syndicalisme altruiste et non opportuniste !

Dans ce cadre, tous les représentants SUD continuent de faire des journées/postes dans leur service d'origine. **Les 3 représentants SUD à 100% sont remplacés et continuent à maintenir leur employabilité et à soutenir leurs collègues au quotidien. Se plaindre du sous-effectif et des conditions de travail sans les vivre, alors même que nos salaires et nos droits à anticipation sont maintenus, irait contre nos valeurs. S'y astreindre n'est pas populiste mais éthique.**

Avance sur salaire : Il est possible de faire une demande d'avance sur salaire sur HR'BOX. Nous rappelons le lien de HR'BOX, accessible depuis l'externe (première connexion à faire via messagerie Orano) : <https://orano.portail-rh.dsrhc.com/>
Attention : de nombreuses demandes d'avance sur salaire ne se finalisent pas car il faut « valider » puis « transmettre ».

Blocage des tourniquets : Suite à une question SUD, voici les codes PERSO à utiliser en cas de problème technique sur les tourniquets entraînant un blocage : à la sortie (code THS), à l'entrée (code AAS). **Motif à inscrire : « blocage tourniquets ».**



Activités Sociales - PARTENAIRES : Dans notre dernier tract, nous avons informé que la proposition SUD, mettant en place le remboursement sur les cours de soutien scolaire, était désormais applicable ([note CSE 8.1](#)).

De plus, l'ensemble des salariés a eu la confirmation que notre proposition d'application spécifique au CSE avait été retenue et était disponible (SUD a évoqué en Commission Activités Sociales l'absence de notifications qu'il convient de résoudre afin que les informations, comme la prime d'été 2022 en chèques vacances, circulent au mieux).

Depuis ses débuts, SUD participe activement à développer la liste des partenaires du CSE (disponibles sur le site et depuis l'application du CSE dans la rubrique « **réductions partenaires** »). Sans être exhaustif : [les Petits Futés](#), [l'Arrosoir](#), [PRO SPORT](#), [Cave de la Butte](#), [V AND B](#), [Le Pois Gourmand](#), [la librairie Ryst](#), ...

Il convient également de rappeler que les réductions s'appliquent sur présentation du badge d'accès ou d'une attestation du Comité Social et Économique pour les préretraités.

Dans un souci de réactivité, permettant par exemple d'avoir des partenaires à la saisonnalité marquée, SUD a décidé de passer des conventions en direct tout en continuant d'être force de proposition pour améliorer le fonctionnement du CSE.

Vous pouvez retrouver sur www.sudhague.fr ou via le QR Code la liste de nos partenaires, leurs informations et les réductions associées :

- **Comptoir Colibri** (produits cosmétiques et ménagers sans emballage et consignés),
- **LC Informatique** (vente et dépannage de matériel informatique),
- **VAN-AWAY** (location de vans aménagés),
- **Clara Empio Photographe** (portrait, couple, événements, grossesse, naissance, famille, photographie animalière, ...),
- **CL-Nails** (Prothésiste ongulaire à domicile),
- **Laeti Shoes** (magasin de chaussures pour femmes et maroquinerie),
- **Yohann Motoculture** (Motoculture de plaisance, vente, location de remorques de tourisme et d'attelages),
- **Escape Yourself** (Escape Game),
- **BonOnaturel** (cosmétiques naturels biologiques),
- **JMC location** (location de campings cars, vans, minibus, vélos électriques),
- **Le Comptoir des Halles** (alimentation générale),
- **Manacreations** (Bijoux en acier inoxydable faits main dans le Cotentin).



Calendrier social : SUD a assisté à la réunion sur le calendrier social 2022-2023 en souhaitant y inclure des négociations :

- sur **CONVERGENCE phase n°2** (modalités d'accompagnement - valorisation des postes/fonctions/relèves),
- sur la **valorisation des relais sécurité** (rôle qui demeure hors organigramme avec CONVERGENCE),
- sur la **revalorisation des salaires des préretraités**,
- sur un **avenant à l'accord attractivité La Hague** (pour permettre plus de RTT sécables et déplaçonner la sortie des jours CET, à minima pour les salariés en retour de congé maternité ou de longue maladie),
- et sur les **contrats de professionnalisation** par équité avec l'ensemble des salariés (paniers, jours horaires postés,...).

La Direction, fidèle à ses velléités sur l'attractivité et la qualité de vie au travail, annonce :

- qu'elle repousse les négociations sur l'accompagnement de **CONVERGENCE phase n°2** à octobre/novembre 2022 (elle adapte ni plus ni moins son planning au plan de charge de l'usine pour limiter tout risque social impactant),
- qu'elle souhaite renégocier en janvier 2023 les accords impactés par la nouvelle convention de la métallurgie,
- qu'elle souhaite faire évoluer le dispositif des **incommodités /ripage** pour coller d'avantage à la réalité des équipes et les recoter (la Direction avait évoqué en 2021 qu'une « piste de réflexion » portait sur l'absence de nécessité pour tous les opérateurs en SDC d'être en tenue universelle avec des chaussures de sécurité - ce qui représente environ 180 points du forfait mensuel d'incommodités actuellement).

Inflation : Notre cher siège social « **PRISME** » s'imagine en chien de garde contre l'inflation et voit dans ses mesures prévues au 1^{er} juillet un geste très significatif !

Rappel sur les chiffres de l'inflation : 2.6% en octobre 2021, 4.5% en mars 2022, 4.8% en avril 2022 et estimée à environ 5.5% en juin 2022.

Le Gouvernement vient d'ailleurs de rappeler à l'ordre les employeurs n'ayant pas souhaité distribuer la prime Macron en 2021 (comme Orano).

Imprimantes : La Direction refuse notre demande de rallonger la durée de stockage des données (24H) sur les impressions. **Cela impacte les télétravailleurs.**

Communication : Un Youtuber est venu 3 jours sur le site pour améliorer notre attractivité et faire connaître notre « marque employeur » (la carte de l'humour serait cette fois utilisée). Dans le même temps, **la communication sur la biodiversité du site de la Hague s'avère très agréable. SUD se permet de la compléter** en sortant aussi la carte de l'humour.



Biodiversité sur le site de la Hague :
j'ouvre les yeux !

VAUTOUR



À l'affût de la moindre brèche, il scrute du haut de son perchoir
le gibier qui sert ses ambitions et celles de son espèce.
Une fois les ressources de son territoire épuisées, il migre !

Sud